BULLETIN D'ADHESION

A remettre au trésorier du Snes de votre établissement ou à retourner à **Section académique du SNES-FSU**
264, Boulevard de la Madeleine, 06000 Nice /04-97-11-81-53/ s3nic@snes.edu

2025 / 2026
Stagiaires / Etudiants

Identifiant SNES-FSU *(si vous étiez déjà adhérent)*

Sexe ***Masc*** ☐ ***Fém*** ☐

Date de naissance . . / . . / . . . .

Nom *(utilisez le nom connu du rectorat)*

Nom patronymique *(de naissance)*

Prénom

N° et voie *(rue bd …)*

Résidence bâtiment escalier…

Boite postale, lieu dit, ville (pays étrangers)

Code postal

Ville ou pays étranger

Téléphone fixe

Téléphone portable

Adresse électronique

Etablissement d'exercice : *code*

Nom et ville

Catégorie *(certifié agrégé CPE)*

Discipline

Barème des cotisations des stagiaires (en €)

Corps	Certifié CPE	Agrégé
Cotisation	99	119
Montant d'un des 10 prélèvements	*9,90*	*11,90*
(Coût réel après crédit d'impôt)	*(34,00)*	*(41,00)*

Cotisation des étudiants (Contractuels alternants ou SOPA) : 25 €

J'accepte de fournir au Snes et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au Snes de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès via les informations fournies aux élus du SNES par l'administration à l'occasion des commissions paritaires et les autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et à des traitements informatisés conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Voir notre charte RGPD sur www.snes.edu/RGPD.html.
Cette autorisation est révocable par moi-même en m'adressant au SNES 46 avenue d'Ivry 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique.

Mode de paiement : cocher l'un des modes proposés. **Montant total de la cotisation :** ____ €

☐ **Prélèvements reconductibles en 10 / 8 / 6 / 4 / 2 fois** pour les cotisations parvenues à la section académique avant fin octobre (10 prél.) ; avant fin décembre (8 prél.) ; avant fin février (6 prél.) ; avant fin avril (4 prél.) ou avant (2 prél.), le dernier prélèvement devant intervenir au plus tard en août.
Ils seront reconduits les années suivantes aux mêmes dates. Je serai informé de leur montant et de leurs échéances en début d'année scolaire. Je pourrai alors dénoncer cette reconduction ou modifier le montant et le mode de paiement.

☐ **Prélèvements non reconductibles en 10 / 8 / 6 / 4 / 2 fois.** (Mêmes règles liées à la date de réception que pour les prélèvements reconductibles, valables uniquement pour l'année scolaire en cours.)

☐ **Paiement par chèque joint à l'ordre du SNES-FSU**

Date Signature

MANDAT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage

NOM
PRENOM
ADRESSE 1
ADRESSE 2
CODE POSTAL - VILLE
PAYS
IBAN
BIC

Paiement : [X] récurrent ou [ ] unique

Pour le compte de :

SNES
46, avenue d'Ivry
75647 PARIS Cedex 13

Ref : COTISATION SNES

à :
Le :
SIGNATURE :

MERCI DE JOINDRE UN RIB

Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion **Ne rien inscrire sous ce trait**

Référence unique du mandat : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Identifiant créancier SEPA : FR 59 ZZZ 131547

SNES-FSU DE NICE

Tél. : 04 97 11 81 53

Mail : s3nic@snes.edu

Permanences

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

264 bd de la Madeleine 06000 Nice

Défendre l'école et la faire évoluer, vous informer et vous conseiller dans toutes les difficultés administratives que vous pourriez rencontrer, et développer les liens de pensée et d'action avec la société et le monde, le SNES peut cultiver ces trois ambitions parce qu'il réunit des adhérents nombreux, impliqués dans leur métier, désireux de mieux l'exercer et conscients de leur responsabilité. Sans vous pas de SNES. Pas d'énergie, pas d'idées nouvelles et … pas de moyens. **Votre apport, avec celui des 58 000 adhérents du SNES, est le garant de notre liberté.**

Nous vous invitons à **compléter le bulletin pré-imprimé ci-joint**. Si besoin, corrigez les éléments administratifs (corps, grade, échelon, affectations) ou personnels (adresses postale et électronique, téléphone).

Pour les actifs, ce bulletin est à remettre au trésorier de votre section d'établissement, accompagné du mode de paiement (si chèque, à l'ordre du SNES), ou à renvoyer à la section académique (en l'absence de section d'établissement).

Le règlement de la cotisation peut se faire par chèque(s) à l'ordre du SNES, par prélèvement, ou encore par carte bancaire (procédure intégralement dématérialisée sur le site national) : www.snes.edu.

Les permanences trésorerie-syndicalisation seront publiées dans le Nice-SNES qui vous parviendra après la rentrée. Vous pouvez téléphoner ou écrire à la section académique pour toute demande de renseignements :

Téléphone : 04 97 11 81 56

Mail : tresorerie@nice.snes.edu

Bruno Deroch,

Trésorier académique

A vos côtés, pour gagner ! Adhérez et réadhérez au SNES-FSU !

La cotisation syndicale donne droit à un crédit d'impôt à hauteur de 66% de votre cotisation, même si vous n'êtes pas imposable.

@snesfsu